



Assemblée générale

Distr. générale
24 février 2020

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Quarante troisième session

24 février–20 mars 2020

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

Exposé écrit* présenté par Cercle de Recherche sur les Droits et les Devoirs de la Personne Humaine, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif special

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[02 février 2020]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.



Représailles et actes d'intimidation de la Suisse sur la personne du Président du CRED, Mr Hilaire Bell

Le Cercle de Recherche sur les droits et les devoirs de la personne humaine(CRED) a l'honneur de solliciter des mesures de réparation et de protection suite aux représailles et actes d'intimidation subis par le Président de CRED perpétrés par les autorités suisses :

Rappel préjudiciel

Le Président de CRED a saisi le Conseil des droits de l'homme lors de la 37^e session pour signaler et dénoncer la complicité des autorités suisses dans le cadre de la crise qui secoue le Cameroun dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest ainsi que la crise post-électorale à la suite des élections frauduleuses du 07 octobre 2018 ayant vu Mr Paul Biya élu Président de la République contre la volonté du peuple. La Suisse a soutenu que Mr Biya était élu malgré des revendications de la victoire par l'opposant Maurice Kamto.

Faits et actes perpétrés par la Suisse

Mr Hilaire Bell est résident en Suisse depuis août 2013 où il exerce des activités socio-économiques indépendantes dans EducPourTous, Lr Health and Beauty systems et CRED. Il est détenteur d'un permis de séjour B qui a été renouvelé en 2015 puis une demande de renouvellement a été introduite dans les services de l'office cantonal de la population de Genève(OCP) en mai 2018. Depuis lors, le permis n'a pas été renouvelé. Aucune décision après un an d'attente n'est prise par les autorités laissant dans le suspens et le doute. Pour circuler, les autorités de l'OCP de Genève ont dû établir par trois fois des visas de sortie SCHENGEN d'une période de trois mois et lui ont délivré une attestation mentionnant que son dossier est en attente de renouvellement.

Pendant ce temps, la Suisse a pris la responsabilité de la médiation au sujet de la crise anglophone au Cameroun et tente de réduire au silence voire d'écarter des acteurs qui pèseront contre ses intérêts et qui s'opposent au pouvoir arbitraire de Mr Paul Biya dont la Suisse tire quelques intérêts économiques. Dans ce sillage, le renouvellement des permis de séjour est un instrument que les autorités utilisent pour tenter de contrôler psychologiquement et d'influencer stratégiquement les acteurs non gouvernementaux qui travaillent dans le sens opposé aux intérêts de la Suisse.

C'est dans cette logique qu'au mois de mai 2019 alors que le Président de CRED se rend en mission au Sénégal, le Visa délivré provisoirement par l'OCP en attendant le renouvellement du permis de séjour se trouve expiré le 25 mai 2019. Le Président de CRED sollicite du Consulat de Suisse à Dakar s'il est possible de demander le renouvellement du Visa Schengen sur place afin de regagner la Suisse pays de résidence. Le dossier de demande de visa est alors introduit le 29 mai 2019 au Consulat suisse de Dakar.

Le 29 juin 2019, les manifestations pacifiques des camerounais ont lieu à Genève à l'hôtel Intercontinental contre Mr Paul Biya qui y séjourne. Mr Hilaire Bell fait des rappels vains au Consulat suisse de Dakar au sujet de sa demande de visa afin de se rendre à Genève et participer aux activités du Conseil et à ses affaires privées. Les efforts sont vains. Et les autorités suisses réprimandent violemment des manifestants camerounais devant l'hôtel intercontinental. En réaction, le CRED organise une campagne dans les réseaux sociaux pour dénoncer les violences policières suisses sur les manifestants camerounais et fustiger l'accaparement et le monopole de tous les organes des droits de l'homme par la Suisse.

Depuis lors Mr Hilaire Bell ne retournera plus jamais en Suisse car aucun visa ne lui sera délivré et toutes ses activités et affaires personnelles en Suisse sont tombées en ruine. Il demande donc le départ de Suisse au 30.08.2019 afin de pouvoir établir une résidence provisoire au Sénégal.

Par ailleurs, le CRED porte à l'attention du Conseil des droits de l'homme l'information reçue des services de l'OCP durant toutes ses démarches faisant état d'une centaine de

personnes qui seraient dans la même situation d'attente interminable du processus de renouvellement de leur permis de séjour à Genève.

Le CRED demande à la Suisse de cesser ses représailles et intimidations contre Mr Hilaire Bell et des réparations immédiates de la Suisse et des mesures du Conseil des droits de l'homme pour que les autorités suisses cessent d'utiliser leur droit de séjour pour tenter d'influencer les acteurs non gouvernementaux qui militent librement pour la promotion et la protection des droits de l'homme universellement reconnus.
